

Les Amis des Monastères

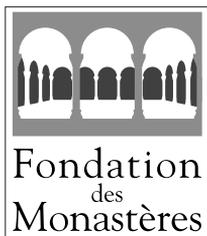
N° 152 - OCTOBRE 2007 - TRIMESTRIEL - 5 €



Fondations à l'étranger

La Fondation des Monastères

reconnue d'utilité publique (J.O. du 25 août 1974)



SON BUT

- Subvenir aux besoins des communautés religieuses, contemplatives notamment, en leur apportant un concours financier et des conseils d'ordre administratif, juridique, fiscal.
- Contribuer à la conservation du patrimoine religieux, culturel, artistique des monastères.

SES MOYENS D'ACTION

- Recueillir pour les communautés tous dons, en argent ou en nature, conformément à la législation fiscale sur les réductions d'impôts et les déductions de charges.
- Recueillir donations et legs, en franchise des droits de succession (art. 795-4 du code général des impôts).

SA REVUE

Publication trimestrielle présentant :

- un éditorial de spiritualité ;
- des études sur les ordres et les communautés monastiques ;
- des chroniques fiscales et juridiques ;
- des annonces, recensions, échos.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

« **Fondation des Monastères** »

83/85, rue Dutot

75015 Paris

Tél. 01 45 31 02 02

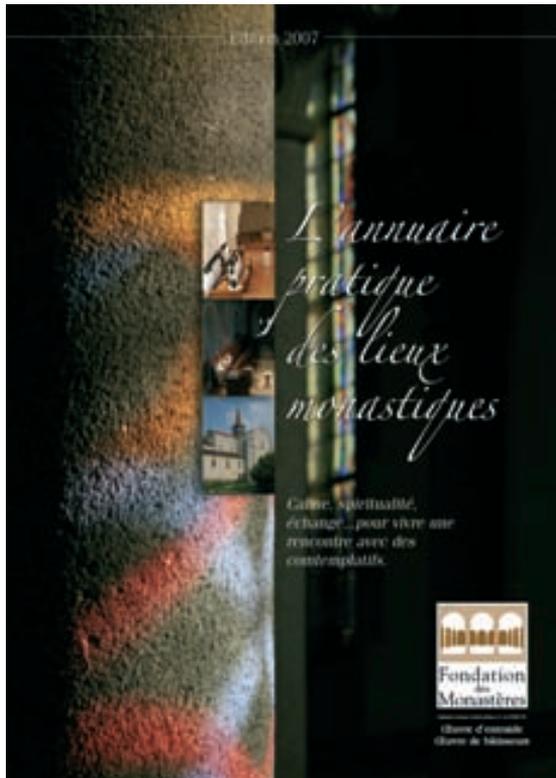
Fax 01 45 31 02 10

**E-mail : fondationdesmonasteres@wanadoo.fr
www.fondationdesmonasteres.org**

CCP 3 041 212 F LA SOURCE

NOUVEAU !

La Fondation des Monastères vient d'éditer



En vente sur place à la Fondation
ou dans les magasins de monastères (18 €)
Envoi par correspondance sur demande
à la Fondation (2 € 90 de port en sus)

Les Amis des Monastères

revue trimestrielle

© *copyright* :

Photo :

Irrigation

SEGUEYA

Les Amis des Monastères

ISSN : 1250-5188

Dépôt légal :

N° 07-273 - octobre 2007

Commission paritaire :

N° 1007 G 82214 du

10 octobre 2002

Directeur de la publication :

Mère Myriam Fontaine

Rédacteur en Chef :

Père Achille Mestre

Rédaction :

Tél. : 01 45 31 02 02

Fax : 01 45 31 02 10

Impression :

Atelier Claire Joie

Monastère des Clarisses

38340 Voreppe

Tél. Mon. : 04 76 50 26 03

Numéris : 04 76 50 87 52

Fax : 04 76 50 17 17

E-mail : clairejoie.voreppe@wanadoo.fr

SOMMAIRE

N° 152 – octobre 2007

Fondations à l'étranger

Editorial 4

SAINT JOSEPH DE SEGUEYA,
fondation de Keur Moussa en Guinée
par Frère Stanislas DIOUF, Prieur 5

NOTRE DAME DE LA MOLDAVE,
des cisterciennes en République Tchèque
par Mère Rosaria, Abbessede Vittorichiano 10

Vers un COUVENT DE CARMES
A KAOLACK (Sénégal),
par Fr. Armand de l'Incarnation o.c.d. 15

KOUTABA au Cameroun
par Dom Germain MBIDA 19

NOVY DVUR en Tchéquie, cinq ans après
par Dom Samuel 25

SAINT BENOIT DE PALENDRIAI en Lituanie
par P. Gregory CASPRINI 34

Chronique juridique
Les associations et leurs bénévoles
par P. Achille MESTRE 39

Vie de la Fondation 45

Dom Alain CHRISTIAEN (†) 46

Recensions 47

Annonces 50

Abonnez-vous 51

EDITORIAL

En 2001, nous consacrons deux numéros¹ des *Amis des Monastères* aux fondations des monastères à l'étranger. Nous avons pensé que nos lecteurs seraient heureux de connaître les suites pour certaines de ces fondations, d'en découvrir de nouvelles aussi. Parfois, en Occident du moins, nous nous lamentons sur la rareté des vocations, sur le déclin des communautés religieuses. Ce qui se vit à l'étranger, en Afrique et en Asie notamment, mais aussi en Europe de l'Est jadis sous contrôle soviétique, nous injecte une dose d'optimisme qui, chez un chrétien, s'appelle l'espérance. Ces nouvelles communautés contemplatives sont des phares pour des sociétés en train de se construire ou de se reconstruire, d'autant plus qu'elles prennent bien soin de s'inculturer dans leur nouveau terreau tout en conservant l'essentiel du charisme de l'Ordre. Leur effort d'adaptation, notamment liturgique, est tout à fait remarquable. Leur souci

de partage avec les plus pauvres, leur désir d'aide au développement méritent également d'être soulignés. Il se fait en ces lieux un travail, certes discret, mais qui n'en est pas moins excellent.

Il y a une trentaine d'années déjà, j'interrogeais une religieuse sur les raisons de sa présence en Afrique, dans un pays à très forte majorité musulmane. Sans hésiter, elle me répondit : témoigner de la présence du Christ. C'était après le Concile ; la mission avait changé de sens et surtout de moyens : il ne s'agissait plus de convertir des 'infidèles' ou de baptiser en masse mais, par une vie évangélique, de permettre au Christ d'être repéré. Puissent nos frères et sœurs, moines et moniales, contribuer au rayonnement de cette mission de l'Eglise ! Pour sa part, et dans la mesure de ses moyens, la Fondation des Monastères tiendra toujours à les y aider².

A.M.

¹ N° 126 et 127 d'avril et juillet 2001.

² Vous pouvez vous-même aider ces communautés en adressant vos dons à la Fondation des Monastères en précisant bien la communauté destinataire de votre don.

SAINT-JOSEPH DE SEGUEYA

la fondation de Keur Moussa en Guinée



Une petite équipe de quatre moines de Keur Moussa est partie en fondation à la fin de 2003. Le choix de la Guinée avait été fait en raison des difficultés spécifiques de ce pays : l'héritage politique, les séquelles des persécutions qu'a connues l'Église sous la dictature marxiste, la désorganisation de l'économie rendent la vie particulièrement dure, alors que le pays est plein de richesses potentielles. Nous avons choisi d'aller fonder en Guinée dans un esprit de solidarité, de communion avec une Église éprouvée et qui nous invitait à venir partager sa vie. Mgr Sarah, alors archevêque de Conakry, était

convaincu que des moines pouvaient apporter beaucoup à un peuple qui avait souffert, par leur prière, et par l'exemple d'une vie de travail.

Cultiver avant de construire

Le choix de Segueya a été orienté par l'implantation des moniales bénédictines de Maumont à Friguiagbé, à deux kilomètres. Cette proximité nous permet de leur apporter le soutien de notre ministère. Le diocèse a mis à notre disposition un terrain de 86 hectares, une ancienne plantation laissée à l'abandon depuis le départ des

colons. Il restait une maison en pierre, fort abîmée, que nous avons remise en état pour y loger dans un premier temps.

Faisant une fondation à partir d'une abbaye africaine aux moyens limités, il nous fallait d'emblée trouver les moyens de réaliser aussi rapidement que possible l'autonomie économique, avant même de nous préoccuper des constructions du monastère définitif. Nous avons donc remis en culture une zone qui reste humide toute l'année et qui permet deux récoltes de riz par an, et diverses récoltes de légumes. Il nous a fallu apprendre l'art difficile de la culture des ananas. Nous venons d'un pays en grande partie sahélien : voir une rivière qui coule toute l'année a pour nous quelque chose de très déroutant. Il a fallu apprendre des techniques agricoles adaptées à ce climat nouveau pour nous. Nous avons ainsi privilégié la culture de l'ananas, plutôt qu'un verger comme à Keur Moussa, car le climat était plus adapté, et puis l'ananas est d'un meilleur rapport économique. A l'heure actuelle ce sont 80 000 pieds d'ananas qui sont plantés et qui commencent à produire. Nous sommes en train d'améliorer notre système de commercialisation. Grâce à des bienfaiteurs

européens, dont la Fondation des Monastères, il va nous être possible d'avoir un camion qui permettra d'écouler des quantités plus abondantes soit à Conakry, soit à Dakar. Nous avons également le projet de développer une ferme d'élevage (porcs, génisses) pour laquelle il nous faudra envisager quelques constructions supplémentaires.

La mise en place de ces activités économiques a été prioritaire sur la construction de locaux pour la communauté. Étant trop à l'étroit dans l'ancienne maison du planteur, et dans des conditions qui ne favorisaient pas la vie monastique, nous avons mis en route en janvier 2006 la construction d'un petit bâtiment qui comporte, pour une période de transition et en attendant la construction du monastère définitif, une chapelle, des cellules, une salle de Chapitre et un réfectoire, pour huit moines. Cette construction nous apporte un cadre plus adapté à notre vie monastique. La chapelle nous permet de célébrer de manière plus digne, mais ne nous permet pas d'accueillir beaucoup de fidèles ; de même nous n'avons que deux chambres d'hôtellerie. Lorsque le monastère sera construit, cet ensemble pourra servir d'hôtellerie extérieure,



car le site retenu pour la construction est à une certaine distance.

La liturgie et la vie spirituelle

Aucun d'entre nous ne parlait une langue du pays ; il nous faut donc faire l'apprentissage de la langue parlée dans la région où nous sommes, le soussou. Dans la ligne de ce qui s'est fait à Keur Moussa depuis quarante ans, nous avons le souci d'être à l'écoute de la culture locale, au service de la liturgie. Il y a des potentialités importantes car le patrimoine culturel et musical de la Guinée est très riche. Nous faisons déjà des recherches pour mieux connaître les chants et les instruments de musique des ethnies présentes en Guinée. Notre frère chantre commence à écrire des chants liturgiques ; il a mis au point une messe en soussou. Pour le reste, nous suivons la liturgie de Keur Moussa, en lui donnant une forme plus modeste, vu notre nombre.

Dans tout ce travail que représente la fondation, la prière reste le centre de notre vie. Nous avons concentré le travail agricole le matin, afin de pouvoir réserver un long moment en fin d'après midi pour l'étude et la *lectio*. Nous avons le souci de rester dans la tradition monastique que nous avons reçue, même si les conditions matérielles n'offrent pas encore un cadre totalement adapté. Nous avons essayé de mettre en place une clôture : elle n'est pas encore très stricte, mais nous avons quand même obtenu que les villageois ne traversent plus notre terrain dans tous les sens... Ce genre d'évolution doit se faire progressivement, afin de ne pas heurter les sensibilités et risquer de constituer un contre-témoignage.

Bien que la charge des préoccupations matérielles soit importante, nous avons le souci du travail intellectuel. Outre le cours de langue soussou, nous allons développer l'étude par des cours via internet et par des sessions sur place avec des intervenants.

Un monastère dans l'Église locale

Nous avons fait cette fondation à la suite de l'appel de l'archevêque de Conakry, et nous sommes attentifs à cet enracinement dans

l'Église locale. Un signe important nous en a été donné lors de la bénédiction des nouveaux bâtiments, qui a été l'occasion de l'érection de la fondation en prieuré simple. Nous avons informé les paroisses de cet événement, pensant simplement appeler les chrétiens à prier pour nous. L'affluence a été surprenante : une vingtaine de prêtres se sont déplacés, ce qui est considérable dans le diocèse, de nombreux religieux et religieuses, une chorale de Conakry, et plusieurs centaines de personnes, des chrétiens, mais surtout des personnes du voisinage, des musulmans.

Même par notre travail agricole, nous constatons déjà une influence que nous n'avons pas cherchée : en voyant nos cultures, nos voisins se mettent à cultiver l'ananas. Et le diocèse a engagé les séminaristes et les juvénistes dans la culture du riz et des ananas, pour subvenir aux besoins du séminaire. Nous leur avons fourni les semences de riz.

Notre nouveau camion va nous simplifier l'écoulement de notre production et l'acheminement de l'engrais. Mais nous voudrions aussi pouvoir l'utiliser pour aider nos voisins : nous pourrions transporter des ananas au Sénégal, les nôtres mais aussi ceux de nos voisins. Pour un petit

producteur, il est très difficile de vendre ses produits à des tarifs intéressants. Des commerçants achètent les légumes au cultivateur à des prix dérisoires et les revendent bien en ville. En se regroupant avec nous, les petits producteurs de notre région augmenteront ainsi la rentabilité de leur travail et seront obligés de soigner la qualité de ce qu'ils proposent. Dans un contexte de grande pauvreté, nous ne pouvons nous couper des populations qui nous entourent. Le soutien que nous pouvons leur apporter, c'est de les faire travailler à leur propre profit, leur apprendre à faire un travail de qualité. Il serait impensable, dans une région où tous ne mangent pas à leur faim, de développer une exploitation agricole monastique entourée de barrières et ne profitant qu'aux moines !

Dans un pays où le rapport au travail est très dégradé, nous espérons susciter une évolution des mentalités dans le voisinage. Si un cultivateur gagne bien sa vie avec sa parcelle de terrain, il sera moins enclin à aller regarder de trop près les biens des autres... et les nôtres ! Nous ne voulons pas susciter la convoitise en étant les seuls à réussir dans le coin : tout le monde y gagnera si les producteurs sont plus nombreux et plus



efficaces. L'utilisation de notre matériel en commun avec nos voisins pourra en améliorer la gestion : ceux qui bénéficieront de nos transports participeront aux frais.

La communauté

Actuellement, nous sommes six moines, aidés temporairement par un profès simple et deux aspirants à la vie monastique que le père abbé de Keur Moussa a envoyés en stage chez nous. Cela fait une équipe très dynamique et vivante. Chacun dans son domaine de compétence est engagé à fond dans l'aventure de la fondation. Les projets, les idées font l'objet de discussions hautes en couleur, l'imagination est collective ! Le soir, après une bonne journée de travail, la récréation rassemble la communauté dans une ambiance des plus décontractées : on doit nous entendre rire

jusqu'au village voisin... Notre père abbé est très attentif à la fondation, il prend souvent des nouvelles et tient à venir vivre avec nous deux fois par an durant quelques jours.

Faire une fondation, c'est partir d'une source : nous sommes enracinés dans une tradition forte, qui nous a structurés dans la vie monastique. Mais c'est aussi s'engager dans une aventure, oser la nouveauté. Il nous faut en permanence nous tenir entre ces deux pôles. En fondant Keur Moussa, les moines de Solesmes ont fait un énorme travail d'adaptation tout en restant fidèle aux fondements de la vie monastique telle qu'ils l'avaient reçue. Passant d'un pays africain à un autre, il nous faudra aussi conjuguer fidélité et créativité.

*Frère Stanislas DIOUF,
Prieur de Saint-Joseph de Segueya*

NOTRE DAME DE LA MOLDAVE

Monastère de Naší Paní nad Vltavou des cisterciennes en République Tchèque



Dès ses origines, le monachisme bénédictin a été une force concrète d'espérance et une source de civilisation, dans des époques historiques qui n'étaient pas moins troublées ou confuses que la nôtre. En tant qu' "Ecole de charité" – définition chère aux Pères cisterciens et si appropriée pour indiquer le but et le chemin de la vie monastique – le monastère offre humblement aujourd'hui sa contribution à la nouvelle évangélisation, dans un élan renouvelé d'expansion missionnaire : c'est bien le témoignage que donnent plusieurs nouvelles communautés qui naissent à l'intérieur de notre Ordre.

Bien que de façon implicite, la conscience de cette force évangélisatrice a toujours habité notre communauté dès les humbles débuts de la Trappe de San Vito¹, lorsque Mère Thérèse Astoin, première supérieure de la communauté, voyait prophétiquement cette maison très pauvre devenir "mère de plusieurs autres". Par la suite, une vocation œcuménique devait développer cette conscience missionnaire : en effet, c'est avec beaucoup de profondeur et dans la souffrance que Mère Pia Gullini accueillit dès ses débuts, en 1937, l'appel du mouvement œcuménique qui inspira l'offrande de la Bienheureuse

¹ Notre communauté a été fondée en 1875 par la communauté de Lyon-Vaise (France) à San Vito (Turin). En 1898 elle fut transférée à Grottaferrata (Rome) et ensuite à Vitorchiano, en 1957.

Maria Gabriella Sagheddu, béatifiée en 1983 par le Pape Jean-Paul II.

Le même élan s'est concrétisé enfin dans la naissance de plusieurs fondations. La première eut lieu en 1968 en Italie : Valserena, à Guardistallo dans la province de Pise. D'autres maisons furent fondées quelques années après dans d'autres parties du monde : en Argentine (Hinojo, 1973), au Chili (Quilvo, 1981), au Venezuela (Humocaró, 1982), en Indonésie dans l'île de Java (Gedono, 1987), aux Philippines dans l'île de Mindanao (Matutum, 1995). En 2000, quelques sœurs sont parties pour aider une communauté au Congo (Kikwit-Mvanda), et le 23 avril 2007 neuf sœurs de Vitorchiano donnaient naissance à un nouveau monastère en République tchèque, en Bohême, dans le diocèse de Prague.

En réfléchissant sur le chemin parcouru jusqu'ici, nous pouvons voir que dans chacune de ces fondations, il s'agissait d'adhérer avant tout à une parole du Seigneur qui nous interpellait par l'invitation des évêques locaux et de l'Ordre et qui nous demandait une réponse de foi. C'est bien vrai : combien de fois avons-nous fait l'expérience qu'on reçoit la vie seulement en la donnant !

Tout au long de ces années, notre communauté s'est vue exposée à un défi constant : investir toutes nos ressources dans la construction de nouvelles maisons en des pays lointains, devoir apprendre à décliner d'une façon toujours nouvelle les grandes lois de la vie monastique, éduquer des jeunes de notre temps à la tradition de la foi et de la règle bénédictine, et ensuite les voir partir... Au lieu de nous appauvrir, tout cela a été pour nous l'occasion de redécouvrir l'essentiel de notre vocation et de notre identité chrétienne, pour vivre avec d'autres la joie de la rencontre avec le Ressuscité, ainsi que la beauté et les dimensions œcuméniques de l'Église. Le Seigneur a continué de nous bénir par de nombreuses vocations et nous sommes convaincues que, tant qu'il nous en donnera, nous devons continuer à Lui répondre par la construction de nouvelles églises, à sa louange.

Nous voudrions maintenant partager quelques expériences que nous avons pu faire lors de la naissance de la fondation en République tchèque, qui a marqué, pour ainsi dire, un tournant par rapport à la naissance des autres maisons fondées en des pays extra-européens.

En 1989, la chute du mur de Berlin, l'espérance suscitée par l'écroulement de la dictature soviétique ainsi que la joie de voir de nombreux pays au-delà du rideau de fer en train de recouvrer leur liberté nous enthousiasmèrent à tel point qu'à Noël, la crèche de notre Maison fut conçue dans un milieu slave, un monde lointain et blanc de neige, avec beaucoup de bouleaux et de traîneaux, une image bien éloignée de l'Italie centrale où se trouve notre monastère. Dans une maison très simple, couché dans sa crèche entre Marie et Joseph, Jésus se donnait dans la lumière et la chaleur de sa présence là où, jusqu'à quelques mois auparavant, il était impossible d'être présent comme Église visible et dans la structure concrète d'une vie religieuse. Un changement – jusqu'alors impensable – était en train de se produire. Certainement se rallumait en nous une espérance purement humaine, qui, en tout cas, nous permettait d'élargir notre cœur et de voir en ces événements le signe d'une providence qui ouvre toujours des horizons nouveaux, afin que l'on puisse rencontrer et reconnaître partout le mystère du Christ.

Le Seigneur s'est réjoui, pensons-nous, de ce geste quelque peu naïf car en 1991 il nous donnait

l'occasion de rencontrer concrètement, dans une jeune qui venait de la République tchèque, la réalité de l'Europe de l'Est. En elle, nous avons de fait perçu l'attente de l'Église qui s'apprêtait à reconstruire en cette terre un tissu humain et chrétien, après quarante ans de dictature soviétique. Ensuite arrivèrent après elle d'autres jeunes tchèques, avec le désir d'introduire la vie monastique cistercienne de la Trappe dans leur propre pays.

Nous avons beaucoup appris de cette rencontre, qui a été l'occasion de vérifier notre engagement à transmettre la vie non seulement par l'enseignement, mais surtout par la beauté de la vie commune, la liberté dans la vérité et le dialogue, la joie de se laisser conduire ensemble dans l'obéissance de la foi. Ces jeunes venaient d'une situation historique qui avait exigé d'elles de résister dans la persécution et qui avait limité toute possibilité de dialogue, de travail critique et d'intériorisation de la foi : il était nécessaire qu'elles redécouvrent la confiance et la communion vécues dans l'ouverture des rapports interpersonnels. Pour nous, il s'agissait d'apprendre les voies d'un vrai dialogue, d'une transmission authentique de la vie, de ne rien donner pour

argent comptant, d'offrir réellement l'espace d'une amitié profonde dans le Christ et d'être à l'écoute d'une expérience différente, qui d'ailleurs nous enrichissait beaucoup.

Après quelques années, le cardinal de Prague, Mgr Miloslav Vlk, engagé dans le rétablissement de la foi et du tissu humain de son pays, nous a invitées explicitement à ouvrir une fondation en Tchéquie. Dès lors, plusieurs pas ont été accomplis : le choix des sœurs fondatrices, les premiers voyages dans le pays à la recherche d'un terrain adapté, et quelques stages pour que des sœurs italiennes puissent apprendre une langue très compliquée et préparer une liturgie en tchèque. Mais surtout, le groupe a dû se mettre au travail pour construire son unité, pour vouloir et œuvrer ensemble en vue d'une tâche commune, dans la certitude que ce qui rend visible la communauté en tant qu'église, c'est exactement la beauté qui transparaît de l'obéissance de la foi, la reconnaissance vitale d'une autorité, l'amour fraternel, nourris profondément par la prière et les sacrements. C'est, en effet, de tout cela que veut témoigner un monastère cistercien trappiste.

Pour ce qui concerne la construction matérielle des édifices, nous avons dû faire face à des difficultés de toutes sortes ; en premier lieu des difficultés administratives, mais enfin dans les premiers mois de 2006, il a été possible de commencer les constructions, grâce à la présence constante sur place de quatre sœurs qui ont suivi de près les travaux d'une entreprise. Le 22 avril 2007, le groupe des fondatrices a quitté Vitorchiano et s'est établi dans le bâtiment qui deviendra par la suite l'hôtellerie du monastère: ainsi, la vie de la communauté, dans la prière et le travail, a déjà commencé. Chez les voisins, leur présence a suscité tout de suite un grand intérêt et plusieurs – parmi les ouvriers et les techniciens qui contribuent aux travaux d'aménagement, ainsi que d'autres personnes intéressées par cette maison de Dieu qui est en train de grandir – participent à l'Office Divin et à l'Eucharistie ; il y a aussi des jeunes qui demandent à être accueillies pour quelques jours afin de mieux connaître notre vie et d'étudier leur vocation. L'accomplissement de cette première étape est un signe de la miséricorde de Dieu et de la bonté de tous ceux qui ont contribué à sa réalisation. Mais il est maintenant nécessaire de continuer la construction de



l'église et du monastère, parce que les locaux dont les fondatrices disposent aujourd'hui sont réellement très réduits.

Nous sommes en train de terminer les plans très détaillés exigés par l'administration et nous voudrions pouvoir commencer les travaux dès qu'ils seront achevés. Nous souhaitons que plusieurs personnes de bonne volonté veuillent nous soutenir en cette œuvre, que nous espérons pou-

voir mener à bon terme dans un délai de trois ans, afin que les nombreuses vocations qui demandent à pouvoir entrer puissent habiter cette nouvelle maison et que tous ceux qui souhaitent un lieu de silence, de prière et d'accueil puissent le trouver dans l'hôtellerie de ce monastère, telle une véritable petite Eglise.

*Mère Rosaria
Abbesse de Vittorchiano*

VERS UN COUVENT DE CARMES A KAOLACK

(Sénégal)

En 2002, un projet d'Eglise en mission est né au Sénégal : il s'agit de construire sur un même terrain de trente hectares, près de Kaolack, un sanctuaire marial, un séminaire propédeutique pour aider tous les jeunes du pays à discerner leur vocation sacerdotale, un couvent de frères carmes français de la Province Avignon-Aquitaine et un dispensaire qui sera tenu par des sœurs carmélites apostoliques. Le projet a pour ambition de devenir un pôle spirituel majeur du pays, qui permettra à tous les prêtres, religieuses, agents pastoraux de se ressourcer aux « sources vives du salut ». Il sera aussi un lieu de rassemblement ecclésial important autour du sanctuaire. Enfin, il s'accompagne déjà d'une aide au développement de la région grâce à l'arrivée de l'eau potable, les reboisements et des aides ponctuels pour l'éducation des enfants et la santé des personnes vivant autour du sanctuaire. Nous vous partageons ici le chemin spirituel d'une telle aventure missionnaire.



Sanctuaire.

Quatre verbes semblent aujourd'hui perspicaces pour parler de la mission des frères carmes à Kaolack : **boire**, **célébrer**, **accompagner**, **enraciner**.

Tout d'abord le verbe **boire** traduit un besoin physique indispensable. Et ce besoin ce fait d'autant plus pressant dans les régions très arides. Ainsi, sur le site appelé N'Diaffat la première urgence fut bel et bien de creuser un forage profond, puis d'acheminer de l'eau pour les sept villages voisins. Et la venue de l'eau qui surgit un jour des entrailles de la terre fut alors un jour de fête, un jour de joie. Tout d'un coup l'important débit d'eau qui se déversait au milieu du désert, donna l'impression que l'on passait du régime de la survie au régime de la Vie. L'on comprend



Plantation d'arbres.

alors cette loi toute simple : le désir du Christ ne peut être libéré qu'à partir du moment où les besoins de survie sont apaisés. Car l'homme découvre alors que l'eau et la nourriture qu'il convoitait tant à juste titre, ne suffisent pourtant pas pour le rassasier totalement. Mais la Vie consiste aussi à savoir se protéger de ce qui nous menace. A Kaolack l'un des plus violents ennemis de l'homme c'est la chaleur. Pour s'en protéger l'homme doit se mettre à l'ombre. Pour cela de jeunes arbres ont très vite été plantés et régulièrement arrosés, non sans mal. Alors, il nous devient possible de parler de manière incarnée, de « ce fin silence » qui passe entre les feuilles d'un *caïcédra*. Cela nous permet de comprendre aussi que le Christ se rend présent de manière discrète en nous protégeant, en nous préservant

de bien des chutes. Il est à l'image de ce père discret qui enlève les obstacles posés sur notre route, avant que nous y mettions les pieds, nous disait petite Thérèse. Du besoin physique au désir spirituel il y a donc un lien que l'on peut nommer : le langage du corps. Celui-ci traduit nos émotions, nos attirances, nos peurs, nos joies, ou nos tristesses.

En outre, ce langage du corps nous permet de communier avec ceux qui ne parlent par forcément la même langue, ou n'ont pas la même culture. Ainsi, les frères ont d'abord appris que les jours de solennités il y avait des signes forts qui transcendent tous les discours, tels que manger dans le même plat. Ces signes donnent sens au projet d'Eglise de N'Diaffat, qui a d'abord voulu célébrer les 50 ans de l'arrivée des premiers missionnaires en construisant un grand autel en plein air, afin d'en faire un lieu éminent de pèlerinage diocésain. Cette réalité annonce le second verbe : **célébrer**. Voici qu'à travers ce verbe nous touchons le cœur de notre foi chrétienne, par laquelle nous sommes appelés à devenir des êtres de communion. L'évêque de Kaolack avait pu voir à travers cet autel construit en plein désert un signe de la Trinité ; quant à l'architecte, il y voyait plutôt un



©
La communauté des frères.

signe de l'Eucharistie. Quoi qu'il en soit, ces réalités spirituelles sont là pour nous inviter à communier avec ce tout Autre que la Providence met sur notre chemin. Sortant de la convenance sociale, de la courtoisie ecclésiastique, ou du discours bien pensant, le croyant se découvre alors un cœur de frère qui l'amène à être serviteur du Christ. Son office ne consiste pas à échanger une connaissance de Dieu pour une meilleure culture de l'homme, mais plutôt à croire sans voir, à recevoir sans avoir donné, ou encore à espérer sans avoir d'assurance-vie.

Le serviteur peut alors s'émerveiller de l'œuvre de Dieu sur son chemin. Comme d'autres, il n'avait pas, avant, le regard assez éveillé pour découvrir à travers les simples événements de sa vie, le visage du Christ agissant à ses côtés. Il était comme ces disciples d'Emmaüs plongés dans leur

dépression, remuant leur bile sur eux-mêmes. Les frères carmes de Kaoalck sont à leur tour passés par ce chemin difficile... Il était parfois difficile de s'apercevoir avec netteté de la grandeur de l'œuvre de Dieu, quand les problèmes matériels prenaient une ampleur disproportionnée. Mais voici que des signes multiples, des rencontres providentielles leur ont permis de sentir que le Christ était présent à leur côté. Il les accompagne de près. C'est bien parce qu'ils sont les témoins de ce Christ ressuscité qui se laisse reconnaître à eux dans la fraction du pain, qu'à leur tour ils pourront **accompagner** les candidats au sacerdoce, qui feront une année de propédeutique dans le bâtiment qui se construit actuellement sur ce site de N'Diaffat. Or, devenir accompagnateur c'est avant tout être un homme d'écoute, un homme qui va permettre à un jeune de se découvrir une liberté intérieure qu'il ne sondait pas, de se découvrir une identité qu'il n'avait pas explorée en profondeur. C'est aussi aider une personne à discerner la volonté de Dieu dans un dialogue confiant et ouvert. Telle sera la mission des frères carmes auprès des jeunes candidats au sacerdoce dans le séminaire propédeutique de N'Diaffat.



©
Séminaire-propédeutique.

Au fur et à mesure des années, les frères se sont **enracinés** dans le diocèse à travers leurs apostolats de prédications de retraites qui leur ont donné l'occasion de transmettre l'héritage du Carmel à des personnes qui ont déjà une réelle vie spirituelle. En cinq ans, ils ont rencontré de nombreuses personnes qui n'avaient pas saisi qu'elles recevaient déjà des grâces d'oraison très spéciales, que notre mère sainte Thérèse a pu formaliser dans son expérience. Ils en ont accueilli d'autres qui ont été touchés par la manière qu'a la

petite Thérèse de parler de notre appel à nous offrir à la miséricorde brûlante du Christ. Enfin, ils ont été touchés de reconnaître la pertinence des propos de Jean de la Croix, pour guider ceux qui butaient sur ce délicat passage de la méditation à la contemplation. Cette expérience leur a permis de saisir combien les champs à moissonner étaient grands et combien les ouvriers étaient peu nombreux. A travers cet enracinement, les frères ont aussi saisi que pour transmettre ce précieux héritage du Carmel, il fallait un espace pour accueillir tous ceux qui sont appelés en ces contrées lointaines à approfondir leur vie de foi avec le Seigneur. Telle est la raison qui les a amenés à vouloir construire un couvent sur ce site qui devrait voir le jour dans les mois à venir.

*Fr. Armand
de l'Incarnation o.c.d*



©
Eau du forage.

KOUTABA

(Cameroun)



©
Coupoles.

I - Une implantation monastique laborieuse

Notre monastère fait partie des toutes premières fondations des cisterciens réformés en Afrique sud-Saharienne. Notre odyssée commence en 1951 quand l'Abbaye N.D d'Aiguebelle (Drôme) décide de faire une fondation en Afrique. Plusieurs pays furent prospectés et c'est finalement le Cameroun qui a été retenu. Dans le groupe fondateur, on comptait deux frères issus des mêmes parents : P. Joseph Faye, ancien préfet apostolique de Dakar et P. Pierre Faye son cadet. L'un et l'autre reposent aujourd'hui au cimetière

de l'Abbaye d'Aiguebelle. Plusieurs essais d'implantations eurent lieu dans le Centre et le Sud du pays dont la plus sérieuse fut la fondation du monastère D'Obout, repris par un groupe de moniales venu de l'Abbaye de La Coudre (Mayenne) au moment où le groupe des moines réalisait le transfert à plus de 400 kms à l'Ouest du pays. Ce fut la fondation de notre monastère actuel à Koutaba. Le lieu se révéla très vite « **Une Terre promise** » pour nos fondateurs. La propriété acquise était en fait une vaste exploitation de café, fondée au début du 19^e siècle. Son étendue et surtout sa situation dans la campagne favorisaient bien le calme et la solitude monastique, à une bonne distance (60 kms) de la ville de Bafoussam. Contrairement au Centre du pays christianisé à plus de 90%, l'Ouest Cameroun où les moines arrivaient en était à la première évangélisation et nettement moins christianisé. Mais l'Eglise y était déjà bien vivante grâce aux populations locales, reconnues pour leur dynamisme et leur esprit d'initiative. En outre, ces mêmes

populations constituaient l'un des foyers culturels les plus riches de tout le pays. Nos fondateurs, dès le départ, prirent l'option de s'insérer concrètement dans cette Eglise en croissance et dans son réseau humain et culturel. C'était la seule chance que nous avions pour proposer avec succès le charisme monastique à nos frères. D'ailleurs, l'une des intuitions qui ont poussé P. Pierre Faye à demander le transfert de notre communauté à Koutaba était la nécessité de promouvoir un monachisme authentiquement africain par une meilleure prise en compte de l'environnement socioculturel des candidats. Il s'agissait de favoriser la rencontre, l'alliance de la grâce cistercienne avec l'âme africaine. Travail de longue haleine auquel la communauté s'est attelée depuis presque quarante ans !

II - Enracinement du charisme cistercien et croissance vers la maturité :

A travers des épreuves et des joies, la communauté a déployé un effort constant pour édifier ici une vie monastique authentique et culturellement enracinée. Cela est perceptible au niveau de nos structures concrètes de vie, de l'économie, de la liturgie et de la formation.

2.1 Structures de vie ou habitat

En arrivant sur les lieux en 1968, nos aînés ont trouvé la maison du fondateur encore debout, une bâtisse coloniale sans étage, ainsi que les ateliers de conditionnement du café. Ils ont ajouté d'autres bâtiments provisoires au fur et à mesure des besoins. Malheureusement, cet ensemble improvisé et sommaire devenait de moins en moins fonctionnel au fil des ans. Entre temps, la communauté grandissait et s'accommodait mal des bâtiments exigus et obsolètes. Avec un effectif de vingt personnes, la maison « affiche complet » alors que nous avons régulièrement des demandes d'entrées et qu'il devient difficile de les accepter. Une prise de conscience s'est donc faite en communauté pour la construction d'un nouveau monastère, occasion d'une expérience spirituelle englobante et très forte, engageant à la fois l'esprit et la matière, l'âme et le corps, l'homme et son environnement. Pour sa part, l'architecture cistercienne classique témoigne de son impact sur la recherche de Dieu qui caractérise toute vie monastique. Nous voulions donc nous donner un espace de vie mieux agencé, vaste, fonctionnel, solide et durable sans pour autant nous séparer de la sobriété et de



© *Crépis du mur du cloître.*

la simplicité qui caractérisent toute construction cistercienne authentique.

Ces intuitions de départ ont été largement soutenues par notre Ordre et nos supérieurs religieux grâce auxquels nous sommes passés du simple rêve communautaire à la réalité. Nous nous sommes donc constitués en entreprise depuis trois ans pour pouvoir mener à bien ce chantier de construction du monastère en matériaux locaux (briques de terre stabilisées, bois, pouzzolane, basalte). Dès le départ, nous avons voulu en faire “un chantier école” pour donner aux nombreux jeunes gens de notre région et au-delà, la chance d’acquérir un métier fiable pour devenir à leur tour des diffuseurs de nouvelles techniques susceptibles d’améliorer l’habitat traditionnel. Le résultat qui s’offre à nos yeux après ces trois années de travaux

nous prouve que nous sommes en train de relever et de gagner ce défi. Nos maçons et techniciens maîtrisent très bien les techniques apprises et sont fiers de participer à une telle œuvre. Et que dire de la joie de la communauté qui contemple avec émerveillement et gratitude l’élévation progressive du monastère ! Nous pourrions enfin vaquer en paix à notre mission propre de service et de louange de Dieu, et accueillir nos nombreux hôtes dans un cadre agréable et décent. Merci à tous nos bienfaiteurs !

Une dernière spécificité de notre chantier, c’est son engagement discret et efficace pour construire la paix et la fraternité. Enraciné dans une province musulmane à plus de 80 %, notre monastère est construit autant par les chrétiens que par les musulmans, tous heureux et fiers de réaliser ce qu’on pourrait appeler “*Parabole d’Alliance*”. L’œuvre de toute une vie d’homme.

2.2. La liturgie

La liturgie est assurément l’une des valeurs monastiques motrices qui ont connu une grande transformation chez nous ces dernières années. Ayant été fondée avant le dernier concile et avant le renouveau liturgique,



Détail travail de maçonnerie.

notre communauté a naturellement hérité de la liturgie de notre Maison-mère dont les fondateurs étaient imprégnés, et de l'expérience liturgique des moines européens venus des autres abbayes de l'Ordre pour aider. Cette liturgie monastique traditionnelle avait l'avantage de puiser son inspiration dans l'Écriture et la patristique. D'abord en latin, ensuite en français, elle a marqué la prière communautaire pendant des décennies.

Mais un malaise de fond subsistait. Pour beaucoup de jeunes, la vie monastique ainsi proposée n'avait aucune prise sur leur vie réelle et apparaissait toujours comme un phénomène étranger. Aussi peu à peu, nous en sommes venus à introduire plus franchement nos langues africaines dans la liturgie, surtout les dimanches et jours de fêtes, ainsi que divers

instruments de musique africains dont la kora sénégalaise. Le résultat fut saisissant : une participation plus effective des frères et un engagement plus déterminé dans l'exécution. Tout l'être basculait enfin dans la louange de Dieu. Bien plus, nous avons tenu compte du rôle et de la place du corps dans l'anthropologie africaine. Aussi avons-nous introduit la danse dans notre expression liturgique festive. Exécutée dans la conscience de la présence de Dieu et du respect qui lui est dû, dans la prière, cette expression corporelle anticipe déjà la transfiguration de notre corps et proclame quelque chose de la beauté divine. Nos hôtes ne s'y trompent pas, eux qui voient dans les « *corps en louange* », une expression achevée de la prière africaine même si elle n'est pas la seule.

Nous introduisons aussi certains gestes et symboles traditionnels particulièrement parlants dans notre liturgie telle que la procession introductive à la proclamation de la Parole de Dieu. Toute cette recherche d'une liturgie plus inculturée et vivante nous met continuellement au défi de respecter les autres valeurs indéniables de toute vraie liturgie monastique : l'intériorité et le silence. Nous y arrivons comme naturellement dans la mesure où

nos célébrations liturgiques, surtout l'Eucharistie, marquent bien le passage entre la liturgie de la Parole exubérante et le temps de la consécration nettement plus paisible et intériorisant. Dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, nous sommes encore en recherche et nous avons besoin d'autant de discernement que d'audace créatrice.

2.3. La formation

Notre communauté est à la fois l'une des plus anciennes d'Afrique en date de fondation et l'une des plus jeunes quant à l'âge moyen. Des vingt frères qui composent notre communauté en ce moment, les 2/3 sont en période de formation initiale. Nous sommes bien reconnaissants au Seigneur pour la qualité personnelle et le nombre de jeunes qu'Il oriente chez nous. Actuellement, il y a quatre

novices, cinq profès temporaires et quelques postulants. Le premier défi pour la communauté c'est leur formation avec la difficulté que nous avons en ce moment pour trouver un personnel monastique compétent et disponible. Le cumul des charges des quelques profès solennels présents est patent et nous sommes obligés de compter sur l'aide des prêtres diocésains. Mais celle-ci ne peut remplacer l'apport des professeurs venant du monde monastique. Nous espérons bien remédier à cette situation au retour de nos deux frères actuellement en formation théologique en France, F. Félix et F. Laurent.

2.4. La vie économique

Notre économie est basée sur l'agriculture depuis la fondation, conditionnée qu'elle était dès le départ par l'acquisition d'une propriété qui était en fait une



Patio cloître.

exploitation agricole. Les fondateurs optèrent donc pour la continuité et aussi longtemps que les cours de matières premières en cultures de rente furent stables et satisfaisants, nous fûmes auto-suffisants sur le plan économique. Cela a duré une vingtaine d'années et puis une récession économique s'installa progressivement, due en grande partie à la chute vertigineuse des cours du café et du cacao. Ce furent de longues années difficiles dont nous essayons encore de sortir à grande peine. Tout en conservant la prédominance de l'agriculture notre économie a subi des mutations importantes au fil des ans dues à la croissance et à la transformation même de notre communauté.

Il y a quatre ans, nous avons lancé une opération de restauration complète de notre vieille plantation de café et déjà nous bénéficions des premiers effets positifs. Nous traitons notre café sur place, de la pépinière à la dégustation ; nous pouvons encore exporter une partie de notre récolte et l'autre partie est ventilée sur le marché local. Un concours de classification internationale du café, en France, nous a même appris que le café du monastère de Koutaba occupe le 5^e rang des meilleurs cafés

existants. L'ingéniosité des frères a aussi créé un sous-produit du café très apprécié sur le marché local, « *le sirop de café* », un apéritif. Dans le registre du travail rentable, on signalera également la confection de confitures à base de nos fruits tropicaux ainsi que le conditionnement et l'étude des plantes médicinales. Nous sommes aussi en train de créer une palmeraie avec 1500 pieds déjà plantés. Enfin, nous avons un petit poulailler qui est en voie d'extension avec la perspective de produire nous-mêmes la provende pour les pondeuses.

Cependant à l'heure actuelle, notre autosuffisance économique reste objet d'espérance. Espérance soutenue par la détermination et l'engagement de nos jeunes frères désireux de se prendre en main selon l'esprit et la recommandation de St Benoît : « *Ils seront vraiment moines s'ils vivent du travail de leurs mains comme nos pères et les apôtres* » (cf. RB. 48). C'est par là aussi que nos vies rendront gloire à Dieu en nous permettant de vivre toujours mieux la grâce du partage et de l'hospitalité, en d'autres termes le "sacrement du frère".

Dom Germain MBIDA

NOVÝ DVŮR (TCHEQUIE)

Cinq ans après la fondation...



Eglise. Office.

Le 20 août 2002, le Père Abbé de Sept-Fons (Allier) fondait le monastère de Nový Dvůr à l'Ouest de la République tchèque dans la région des Sudètes. Les neuf fondateurs (trois français, un espagnol, un hollandais et quatre tchèques) s'installaient dans un bâtiment encore inachevé : la veille de la fondation, une trentaine d'ouvriers travaillaient encore dans les deux premières ailes ; de l'église, n'existaient que les fondations. Aujourd'hui la communauté comprend vingt moines qui vivent de leur travail. Les Amis des monastères a publié en avril 2001 un compte-rendu sur cette fondation qui est en train de construire son hôtellerie avec l'aide de la Fondation des Monastères. Pour présenter sa communauté, Dom Samuel nous propose un journal des deux dernières années.

Nový Dvůr , le 2 septembre 2005

Une année a passé depuis la dédicace de notre église. Beaucoup de jeunes que Dieu appelle à la vie monastique passent au monastère ; quelques-uns y restent.

Leur formation exige de longues années de patience, de nombreux entretiens personnels qui sont la force de nos communautés et auxquels le supérieur et le Père Maître consacrent le meilleur de leur temps. La formation

personnelle, l'enseignement donné au Chapitre et au noviciat, sont complétés par un cycle d'études de philosophie de théologie, assuré par des religieux, souvent dominicains, et quelques laïcs. Cette formation et les tâches ménagères, cuisine et entretien, occupent les frères le matin.

L'après-midi est consacrée au travail : la moitié des frères sont occupés à l'extérieur (entretien de la forêt, préparation du bois de chauffage, élevage des brebis et soins du troupeau de vaches, jardin), l'autre moitié à l'intérieur (production de la moutarde et diverses sous-traitances, en particulier pour Sept-Fons). L'été est une période merveilleuse pour ces travaux. Quelquefois, un groupe de grands scouts ou nos hôtes nous donnent un coup de main. L'hiver est plus austère, surtout si la neige est abondante, comme l'an dernier. Nous rentrons du travail, pour les Vêpres, à la nuit tombée.

La restauration de la future hôtellerie va bon train : la reprise des façades est en cours avec une fresque de Notre Dame de Skoky, vénérée dans la région. Il faut avoir habité sur un chantier pendant trois ans pour se rendre compte des soins qu'exige une telle construction. Récemment encore, les hirondelles habitaient



Restauration de l'hôtellerie

la ruine de Nový Dvůr. Nous les avons délogées des voûtes et des couloirs. Elles se sont maintenant installées le long du toit baroque et sur le mur de l'église, sous les cloches. On dit qu'elles aiment la compagnie des hommes et nichent volontiers là où la paix règne. Il est probable qu'elles prennent de l'altitude quand nos discussions deviennent un peu vives ; ou peut-être sont-elles bienveillantes et patientes avec nous...

Le 2 février 2006

Nous venons de célébrer à Nový Dvůr, ce jour même, le jubilé de 25 ans d'abbatiat de notre Père Abbé. J'aime cette réflexion qu'il m'a faite un jour à l'emporte-pièce avec humour : « Un jour ça va, l'autre jour ça ne va pas et ça dure toute la vie ainsi ! Il faut absolument s'y résoudre, sinon on devient fou ! Et surtout, comment alors servir Dieu qui dispose toutes

choses, bonnes ou moins bonnes, selon le bien ? »

Nous ne sommes pas devenus fous, grâce à Dieu, et pourtant il a fallu, fin novembre, faute de fonds suffisants, suspendre tous les travaux, sauf ceux de l'hôtellerie. Vais-je pourtant vous lasser avec ces plaintes toujours semblables ? Partageons plutôt une tranche de notre vie !

Le soir de la Saint-Sylvestre, à *Nový Dvůr*, les moines vont se coucher, après l'office de Complies, comme tous les soirs. Le 1^{er} janvier, ils se lèvent à 3 heures 15, comme tous les matins. Avant Complies, le supérieur résume les événements qui ont marqué l'année : décès du Pape et élection de son successeur, événements divers dans nos communautés, etc. La vie économique est aussi l'occasion de statistiques : en 2005, nous avons produit 32 785 pots de moutarde dont les deux tiers ont été vendus par Sept-Fons. Il y a quelques jours, Sept-Fons nous a envoyé deux nouveaux fondateurs. Ils nous aideront efficacement.

Nous recevons régulièrement des textes ou des photos d'amis tchèques, allemands ou français qui, dans le passé, ont vécu ou ont été prisonniers dans la région. Nous conservons ces témoignages dans nos archives.

Vers le nouvel an, un renard est venu rôder autour de la bergerie où trois jeunes agneaux venaient de naître. Hier matin, après la messe, il s'est aventuré jusque sous les fenêtres du scriptorium. Les frères, en sortant de l'église, l'ont vu prendre son temps, tourner à droite et à gauche avant de repartir à ses affaires, sans se presser.

Avril 2006

Les frères du noviciat poursuivent leur formation et le Père Maître acquiert de l'expérience. Nous aurons, si Dieu veut, d'autres vêtements ou professions d'ici l'été. Du côté de la vie économique, le cellérier fait de son mieux : nous avons mis au point deux nouvelles moutardes (estragon et ail-persil) et une moutarde Bio qui devraient élargir nos commandes. Les sous-traitances en cosmétique s'étendent, Sept-Fons nous demandant aussi un baume au germe de blé. Le travail ne manquera pas. Le chantier va reprendre bientôt.

Ces bonnes nouvelles et cette activité ne font pas tout ! Au-delà, notre attention se porte sur la pratique de la vie monastique, la formation des jeunes, où rien n'est jamais ni fini ni gagné. C'est parfois, vous l'imaginez, cause de soucis. Comment en serait-il autrement ?

Juin 2006

P. Vojtěch a fait profession pour trois ans le jour de la Fête-Dieu. Entré au séminaire sous le communisme, il a accompli un ministère diocésain pendant trente ans. Il est entré dans notre communauté à 62 ans. En la fête des saints Cyrille et Méthode, apôtres du monde slave, j'ai donné l'habit à notre postulant Jan, et le nom de frère Bruno. Il a vingt ans. F. Petr aussi, arrivé au terme de son noviciat le 22 juillet, vient de faire profession. Comme ces deux frères sont organistes, nous avons décidé d'achever la construction de l'orgue.

2 Septembre 2006

Tout l'été, les travaux de l'hôtellerie se sont poursuivis tambour-battant – si tant est que nous ayons un jour réussi à faire battre les tambours sur le chantier de *Nový Dvůr* ! Les hôtes et les visiteurs deviennent si nombreux que notre désir de voir notre hôtellerie enfin ouverte se fait plus ardent. Les façades sont presque achevées. L'intérieur est encore une carcasse vide : voûtes en briques au rez-de-chaussée, majestueuse charpente au premier étage qu'il faut équiper de canalisations, d'un réseau électrique, de chauffage, d'un sol, d'escaliers, de cloisons... L'ancienne bergerie

gardera son nom, mais en référence au Bon Pasteur. La Providence ne nous laisse manquer de rien, grâce à vous, mais ne nous assure aucune sécurité par avance.



©
Voûtes de l'hôtellerie.

L'heure est venue de jeter un regard en arrière sur cette aventure, commencée en 1999 avec l'achat du terrain et de la ferme en ruine, ou même en 1991 avec l'arrivée des premiers frères tchèques à l'abbaye de Sept-Fons, ou encore, pour moi, en 1983 quand je suis entré au noviciat... Quel enseignement, quelles perspectives se dégagent de ces longues années ? Arrivant au monastère, je trouvais une communauté banale : des frères âgés, quelques-uns très édifiants, et peu de jeunes au noviciat. Un jeune qui entre au monastère ne regarde pas l'avenir. Il cherche à répondre à un appel indistinct pour une vie de prière qui résume tout et se réalise au jour le jour en précisant le sens de sa vocation.

Un quart de siècle, presque, est passé. Je vis, à mille kilomètres de mon pays, la même vie que celle que j'ai vouée quand j'émergeais péniblement d'une adolescence agitée. Le monde a changé : l'univers communiste s'est effondré, la vieille Europe continue à perdre sa foi et oublie ses racines chrétiennes. Le monde musulman se réveille ; s'il tranche avec l'athéisme ambiant, il est défiguré par la violence et d'autant plus menaçant que le déséquilibre des naissances le rend inquiétant. Sept-Fons a changé : l'abbaye où je suis entré comme novice accueille aujourd'hui des jeunes de tous les coins du monde. De cette ruche bourdonnante émerge un groupe de Sénégalais qui vient régulièrement à Nový Dvůr, peut-être déjà pour se familiariser avec les difficultés d'une fondation, et des jeunes moines, venant d'un pays où la foi chrétienne est encore persécutée et la vie monastique clandestine. Nous les soutenons par nos dons, bien sûr, mais surtout par la formation que nous leur transmettons dans ces conditions exceptionnellement difficiles. En dire plus mettrait leur sécurité en danger.

Les difficultés apportent leur part de bienfaits : elles nous dessillent les yeux plus efficacement qu'une vie sans heurts. Elles

n'ont pas manqué à Nový Dvůr. Les plus profondes sont invisibles et difficilement communicables. Elles concernent le combat intime d'un cœur qui voudrait sincèrement se donner à Dieu et qui résiste, l'impuissance devant laquelle nous nous trouvons dès lors que nous aidons les frères à dépasser les fragilités de leur tempérament et à trouver leur équilibre de moines et d'adultes. Ces soucis sont au cœur de nos journées, beaucoup plus que les soucis d'argent ou que les aléas du chantier.

La prière est une urgence. Mais elle a besoin d'un cadre. Si la construction de notre monastère est presque terminée (il nous reste quelques années de travaux à petite vitesse pour achever notre cuisine, l'hôtellerie, le bâtiment des ateliers, la bergerie...), la tâche, devant nous, est immense : Sept-Fons, dont il faudrait pousser les murs tant les jeunes y sont nombreux, a vitalement besoin de travaux ; nous avons subventionné la construction d'une chapelle dans un village au Sénégal ; les communautés monastiques clandestines attendent soutien et formation... La prière est une urgence surtout pour chacun de nous, puisque la seule manière efficace de manifester la présence du Christ dans le monde, c'est

encore de la ranimer en nos propres cœurs.

26 janvier 2007, fête de nos saints Fondateurs

Depuis 1927, l'abbaye de Sept-Fons n'avait pas célébré quatre ordinations en même temps. Le 3 décembre 2006, l'évêque de Moulins a ordonné deux prêtres et deux diacres. La cérémonie s'est déroulée sous le regard attentif du cérémoniaire, un jeune frère de **Nový Dvůr** ! Le 7, P. Augustin célébrait une de ses premières messes dans notre monastère, devant une centaine d'amis avec F. Procope, le nouveau diacre.

Voici maintenant un court récit qui vous permettra de saisir la nature de nos relations avec notre entourage. Quelques jours avant Noël, j'étais invité à participer à une crèche vivante organisée pour nos voisins tziganes. Les adultes réparaient leur immeuble, grâce à une subvention qu'ils viennent d'obtenir et avec notre aide. Deux prêtres animaient cette manifestation à laquelle participaient une trentaine d'enfants, de cinq à quinze ans. Il faisait bien froid et la nuit tombe vite. Peu après 16 heures, la petite troupe partait sur la route, en chantant des *Koledy*, chants de Noël traditionnels que connaissent tous les Tchèques,

même s'ils ont perdu la foi. A quelques pas de là, deux adolescents étaient assis autour d'un feu, les bergers... Un débat s'instaura entre eux et les enfants, avant qu'une jeune fille déguisée en ange surgisse, un feu de bengale à la main, pour les conduire un peu plus loin à l'orée du bois, où un jeune couple représentant la Sainte Famille les attendait. Ils se mirent à genoux dans l'herbe pour prier. Je m'esquivai dans l'obscurité puisque l'heure de Vêpres approchait. En rentrant seul sur la route déserte, j'admira le lien entre notre présence, notre prière monastique, sa fécondité mystérieuse, et ce qui renaissait humblement dans le hameau voisin.

Un après-midi du mois de novembre, je me suis rendu aux obsèques du Père Norbert, présidées par notre évêque, chez nos voisins prémontrés de Teplà. L'histoire de ce Père est mouvementée. Entré chez les prémontrés à la fin de l'adolescence, après la deuxième guerre mondiale, il en fut chassé par les communistes avant d'avoir achevé sa formation. Renvoyé dans sa famille, il travailla vingt ans avec son père comme tailleur de pierres, resta fidèle à sa vocation et put entrer au séminaire dans les années soixante, à l'époque du Printemps de Prague. Quand il

fut ordonné prêtre diocésain, il avait cinquante ans passés et ne put revenir enfin dans son monastère qu'en 1990, à l'âge de 71 ans. Il avait, dit-on, un caractère entier qui lui rendit bien service pour rester fidèle !

Enfin, le 7 janvier 2007, nous avons accueilli la paroisse de Plasy dans notre église, pour l'ordination d'un diacre permanent, M. Ladislav Lego, ami très cher qui, depuis six ans, se dévoue sans compter pour notre fondation. Le village de Plasy conserve les bâtiments et l'église d'un ancien monastère cistercien vidé de ses moines à la fin du XVIII^e siècle. A la demande de l'évêque, nous avons soutenu modestement la restauration de cette église.

Dans cette région qui est un peu le bout du monde, dont l'histoire est l'une des plus mouvementée d'Europe, où il ne manque pas de pauvres ni de déshérités, Dieu, Notre Seigneur, continue discrètement de tracer son chemin dans les cœurs. A l'occasion de la première messe de P. Augustin, des obsèques de P. Norbert à Teplà, à Dobrà Voda pour la crèche vivante ou à l'ordination diaconale de M. Lego, cette présence de Dieu-avec-nous, Emmanuel, se fait discrètement sensible aux yeux qui veulent voir. Parmi ces signes

discrets : l'existence de nos communautés et de beaucoup d'autres, qui se lèvent la nuit pour prier sans témoins et se rassemblent à l'aurore pour célébrer l'Eucharistie.

Fin mars 2007

L'horizon d'un moine ne se borne pas aux limites de son monastère. Quand vous aidez à assumer les problèmes inhérents au fonctionnement de nos deux communautés, à la construction ou à l'entretien de nos bâtiments, votre geste s'étend aussi loin que porte le regard. Ces temps-ci, nous sommes sensibles aux efforts de Benoît XVI pour régulariser les rapports des pays d'Extrême-Orient avec Rome, en vue d'y obtenir une plus grande liberté religieuse. Cette absurde persécution, dans cette région qui entre à grandes enjambées dans la jungle économique internationale, ne peut cesser que grâce à la prière. Dans les années 70, Père Jérôme, dont nous célébrerons bientôt le centenaire de la naissance, priait beaucoup pour l'Europe de l'Est, s'intéressait à ce qui s'y passait, lisait la littérature des dissidents. Notre fondation en République tchèque doit son existence à sa prière persévérante. Aujourd'hui, à nous d'implorer Dieu pour que cette autre partie du monde s'ouvre à la liberté.

Monseigneur Duka, évêque dominicain du diocèse tchèque de Hradec Kralove a donné la retraite à **Nový Dvůr** en février. Il a su encourager les frères dans leur vie de prière, et souligner le rôle de leur communauté dans l'histoire de son pays. Le dernier jour, il a raconté un souvenir de son enfance comme enfant de chœur, à l'époque communiste. Il avait mis la main sur *L'âme de tout apostolat* de Dom Chautard : « Comment aurais-je pu imaginer alors, dit-il, que je prêcherais la retraite dans un monastère trappiste, que ce monastère serait dans mon pays, et qu'il serait une fondation de Sept-Fons ! ». L'une des plus belles instructions avait pour thème : Pourquoi vivons-nous toujours de mauvaise humeur ? « La science fait de constants progrès, et cela ne change rien, nous sommes toujours maussades... » Il a parlé de l'atmosphère terne et découragée qui règne dans certaines réunions d'évêques ou de chrétiens, et nous a invités à l'Espérance.

Nous confions à votre prière Pierre, qui vient de recevoir à Sept-Fons l'habit et le nom de frère M.-Pacôme (fondateur du monachisme cénobitique égyptien au IV^e siècle) ainsi que frère Dymas qui a fait profession solennelle le 26 mars entre les mains de Dom Patrick, à **Nový Dvůr**.



Profession dans l'église.

Cette année, les agneaux – une bonne trentaine – sont arrivés avec les premières neiges, plus tôt que prévu. Le troupeau, à l'heure qu'il est, s'appête à sortir dans les pâturages.

Le 5 juillet 2007 SS. Cyrille et Méthode

La veille des Rameaux, F. Jean-Marie a quitté Sept-Fons pour nous rejoindre. Nous attendons F. André qui arrivera le 16 juillet. Ces deux frères qui ont quitté la République tchèque ou la Slovaquie pour devenir moines à Sept-Fons vont renforcer le groupe des « anciens ».

Le 15 juillet à Sept-Fons, le 17 à **Nový Dvůr**, nous célébrerons le centenaire de la naissance de Père Jérôme, qui fut moine à Sept-Fons de 1928 à 1985. Nous sommes discrets sur l'influence de Père Jérôme. Les jeunes qui se présentent au monastère arrivent quelquefois avec l'un de ses livres

dans la poche. Il arrive aussi qu'un frère en formation s'aperçoive qu'il n'a encore rien lu de lui. La vie monastique que nous menons est fondée sur l'Évangile, sur les Pères du désert des premiers siècles, sur la Règle de saint Benoît que nos Pères du premier Cîteaux nous ont transmise, dans une vie commune à la fois humaine et sérieuse. Père Jérôme, qui fut un maître, n'aurait pas apprécié que la référence à sa personne remplace ses propres références : place centrale de l'Eucharistie, piété mariale, célébration de l'Office divin dans sa dimension de suppléance et d'intercession, recherche de l'amitié avec le Christ dans la prière, estime du travail manuel, du silence, de la solitude et de la vie commune. Ces aspects sont développés dans des textes publiés après sa mort. Un dernier volume *Vie contemplative, théologie spirituelle (III)* sortira très prochainement aux Editions Parole et Silence.

A Nový Dvůr F. Marian a reçu l'habit le 8 mai et F. Daniel a prononcé ses premiers vœux le 3 juin. Les vêtements sont nombreuses à Sept-Fons. F. Hermann-Joseph, F. Jean-Gabriel, F. Basile ont reçu l'habit ; Jean et Paul le recevront bientôt ; d'autres suivront à l'automne.

Les chantiers ? Je pense souvent à la rencontre de la veuve de Sarepta avec le prophète Elie. Dans le pays c'était la famine. Le prophète proposa à la pauvre veuve de retourner dans sa maison pour remplir d'huile les récipients qu'elle trouverait ; sa jarre était alors presque vide. L'huile coula en abondance puis tarit quand il n'y eut plus de vases. Nous recevons moins de dons, mais nous en avons aussi un peu moins besoin. Sept-Fons en reçoit, parce qu'il y a, là-bas, de gros besoins : la taille de la communauté oblige à restaurer l'église en une seule tranche, et l'argent doit être disponible dès le début des travaux. Il y a enfin les communautés clandestines. Que la jarre d'huile ne s'assèche pas trop rapidement... Merci !

A l'occasion du centenaire de la naissance de Père Jérôme, les moines de Nový Dvůr ont édité une petite brochure qu'ils se proposent d'offrir aux Amis des monastères. Pour la recevoir, ou si vous désirez recevoir les courriers qu'ils adressent à leurs amis, écrivez leur et donnez-leur votre adresse postale :

Monastère de Nový Dvůr
Dobra Voda 20 - CZ 364 01 TOUZIM
fr.frederic@novydvur.cz
Fax 00420 353 300 521

SAINT BENOIT DE PALENDRIAI

(Lituanie)



©

Palendriai vue générale.

Un article du N° 126 d'avril 2001 de la revue *Les Amis des Monastères* a raconté les débuts de la fondation du monastère Saint-Benoît de Palendriai : la série d'événements, perçus comme un signe de la Providence, nous invitant à venir en Lituanie ; le choix du lieu de Palendriai ; notre initiation à la langue ; la préparation et mise en œuvre du projet de construction du monastère.

Pendant les premières années de notre présence ici, depuis avril 1998 jusqu'à l'automne 2001, le groupe de onze frères a habité l'ancien presbytère restauré, près de l'ancienne église. Cette belle maison, appelée « Étoile du

Matin » était suffisante pour les débuts de la vie monastique. Mais l'exiguïté des lieux limitait beaucoup les possibilités d'accueil. En même temps, malgré le caractère isolé et silencieux de la campagne environnante, l'absence de véritable clôture était parfois gênante. Nous avons hâte de nous retrouver dans un cadre plus adapté à la solitude propre à notre vocation, tout en rendant possible un accueil plus large.

Heureusement, le projet de construction a été réalisé dans les délais prévus. Le 22 novembre 2001, en la fête de sainte Cécile, la communauté s'est transportée dans les nouveaux bâtiments, pour habiter un espace pleine-

ment adapté à la vie monastique. La circulation interne du monastère est centrée sur un cloître vitré à deux étages, renfermant un préau planté de parterres, qui relie au rez-de-chaussée l'église, le Chapitre, le réfectoire et la salle de communauté, et à l'étage, les cellules de la communauté, un oratoire en clôture, la bibliothèque et le noviciat. Les lieux d'accueil se situent à l'extrémité de cet ensemble.

Le terrain environnant et les abords du monastère avaient été également aménagés. Il a fallu drainer, creuser un étang, créer des chemins pour l'exploitation, planter peu à peu quelques milliers d'arbres et d'arbustes.

Dès le départ, le Père Abbé de Solesmes avait demandé la construction d'un monastère capable d'abriter une communauté d'une vingtaine de moines, sans compter le noviciat avec une dizaine de cellules. Il fallait également prévoir la possibilité d'agrandir ces bâtiments en cas de besoin. Nos deux architectes, Jean-Philippe Ricard, un Français, et un Lituanien, Darius Jakubauskas, ont parfaitement réussi à concilier ces exigences. C'est pourquoi certaines parties du monastère, comme le chœur des moines, présentent déjà une capacité supérieure.

L'édifice le plus imposant et le plus soigné du monastère est l'église. Son style, tout en s'inspirant de la tradition, est résolument contemporain. Sa structure découle de son usage liturgique. L'autel est au centre d'un vaste espace adapté à la concélébration quotidienne. Le lieu de la réserve eucharistique s'ouvre au-delà du sanctuaire, dans l'axe de l'édifice, afin de respecter la coutume des fidèles lituaniens qui, lorsqu'ils entrent dans une église, aiment s'agenouiller en bas de la nef pour adorer le Saint-Sacrement. La nef, qui peut accueillir jusqu'à cent cinquante fidèles, est recouverte d'une voûte de bois. Cette voûte, très favorable à l'acoustique, devient plus étroite et plus haute au-dessus du chœur des moines. En s'appuyant sur de solides piliers de béton, elle va chercher la lumière dans les fenêtres supérieures.

Le 7 juin 2000, Mgr Eugenijus Bartulis, évêque de Siauliai, a célébré la Dédicace de l'église, en présence du Nonce Apostolique et de la plupart des évêques de Lituanie. Cette belle cérémonie a réuni des abbés et des moines de la Congrégation de Solesmes, et une foule d'amis venus de partout. Elle a mis un terme à la période préparatoire, et a définitivement consacré Palendriai

comme le lieu où nous sommes invités à accomplir l'Opus Dei et à servir le Seigneur selon la Règle de saint Benoît.

Les fidèles sont désormais nombreux à venir à la messe le dimanche et le samedi. En semaine, des cars amènent souvent des groupes d'écoliers ou de pèlerins de la « vie montante ». Ils sont reçus à la porterie, où l'on répond à leurs questions et leur explique le sens de la vie monastique. Depuis notre arrivée, les 14 kilomètres de route qui relie Palendriai à Kelme (la ville la plus proche) ont été progressivement goudronnés, et cela rend le monastère plus facilement accessible, même en cas de mauvais temps.

La liturgie du monastère est essentiellement celle de la communauté. Hôtes et visiteurs sont invités à y participer, mais les choix liturgiques sont faits en fonction des besoins et des possibilités des moines. Le choix le plus marquant est celui du chant grégorien comme unique chant liturgique. C'est un héritage spécifique que Solesmes a reçu de Dom Guéranger, son premier abbé. L'attrait des Litvaniens pour ce chant a été un facteur décisif dans les événements qui

ont conduit à la fondation. Il a été un élément important dans la vocation des frères originaires de ce pays. Le chant grégorien, avec sa mélodie monodique et son expression retenue, éveille un écho dans leur sensibilité pudique et profonde. Donnant au texte une expression qui dépasse le langage conceptuel, il est perçu comme une prière contemplative, une invitation à se laisser porter par le mystère qu'il célèbre¹.

Petit à petit nous avons réussi à chanter tout l'Office, y compris les Vigiles. Le chant grégorien est inséparable de la langue latine. En raison de cela, il a fallu préparer à l'usage des fidèles des livrets reproduisant les textes latins avec leur traduction lituanienne. Par contre les lectures en lituanien, ainsi que les homélies, exigent de tous ceux d'entre nous qui ne sont pas nés ici un effort linguistique considérable pour la prononciation et l'accentuation.

Nous avons été conduits à élargir la sphère de cet apostolat liturgique. Jusqu'à présent il n'y avait pas de missel des fidèles en Lituanie. Pour combler ce vide, nous avons édité depuis trois ans un missel annuel des dimanches appelé *Gyvoji Duona (le Pain*

¹ Sur cette question, voir l'article de Dom Saulnier, *Toutes choses égales d'ailleurs... La place du chant grégorien*, dans cette même revue N° 150, avril 2007, p. 5 à 12 [NDLR].

Vivant) qui contient, outre les prières et lectures, des méditations sur les Évangiles tirées d'auteurs spirituels souvent inédits en lituanien. Nous projetons de faire paraître bientôt un missel complet.

« L'Étoile de l'Aurore », où nous avons vécu au début de notre séjour, est devenue hôtellerie extérieure pour les dames, les familles et les groupes, qui y viennent volontiers. Elle est tenue par des sœurs d'une congrégation locale. En clôture, six chambres permettent de recevoir des hommes désireux de partager notre vie pendant quelques jours. Cette hôtellerie interne est un peu moins fréquentée, même si elle a déjà beaucoup d'habitues.

Pour beaucoup, le monastère représente un point d'appui. Il y a une grande soif spirituelle qui trouve à s'assouvir dans les monastères. Des personnes mariées et d'âge mûr, des prêtres, des séminaristes venant en groupe pour des retraites, des blessés de la vie qui font un séjour dans le contexte de programmes de réhabilitation. Mais les jeunes ne sont pas les plus représentés. Il est vrai qu'à l'heure actuelle beaucoup travaillent à l'étranger. Et ceux

qui restent semblent avoir maintenant d'autres préoccupations...

La communauté de Palendriai compte actuellement onze moines, entre 29 et 72 ans, dont six français et un américain d'origine lituanienne. Parmi les trois frères lituaniens, entrés au noviciat de Solesmes avant le départ en fondation, deux sont oblats réguliers. Le troisième a fait profession solennelle l'année dernière, et il poursuit ses études de théologie à l'Université de Fribourg, en Suisse. Nous avons eu la joie cet été de le voir ordonné diacre. Le plus jeune frère lituanien entré au monastère a parcouru toutes les étapes du noviciat jusqu'à la profession temporaire en 2005. Pour étudier la théologie, il bénéficiera du STIM², car ce programme semble le plus adapté en lui permettant de demeurer la plupart du temps au monastère où sa présence est utile du fait de notre petit nombre.

D'autres jeunes, venus non seulement de la Lituanie, mais aussi de la Russie et d'Ukraine, ont fait des séjours plus ou moins longs au noviciat. Ces essais n'ont pas abouti, mais ils ont eu des résultats positifs, nous aidant à mieux comprendre les richesses, les besoins et les problèmes des

² Service de formation en théologie ouvert aux moines et aux moniales [N.D.L.R.].

jeunes de cette région du monde. Ces candidats ont beaucoup reçu au monastère, et ils nous sont restés souvent très attachés.

Nous regardons donc vers l'avenir avec confiance. Il faudra sans doute du temps avant de voir notre nombre augmenter substantiellement. L'implantation bénédictine est une œuvre de patience, surtout dans ce pays qui, après avoir subi les ravages du totalitarisme, éprouve la force

de séduction du matérialisme et de l'hédonisme venus d'Occident. Nous attendons donc dans la foi. Entre-temps, nous pouvons nous réjouir de posséder déjà dans ce beau pays tous les éléments essentiels de la vie monastique. C'est avec ferveur et en toute vérité que notre petite communauté multinationale peut chanter : « Oui, il est bon, il est doux pour des frères de vivre ensemble et d'être unis! ».

P. Gregory Casprini.



© Palendriai : Vénération des reliques de Sainte-Thérèse.

CHRONIQUE JURIDIQUE

Les associations et leurs bénévoles

En 2006, un parlementaire relevait l'importance du bénévolat dans la vie associative : quelque 13 millions de personnes donnent gratuitement, de façon régulière ou plus ponctuelle, de leur temps, de leurs compétences. Ce chiffre est à mettre en relation avec le million et demi de salariés qu'emploient les associations, ce qui souligne aussi la professionnalisation du milieu. Le bénévolat touche donc toutes les associations, les aide à tourner, à être bien insérées également dans le tissu social. Et les monastères en savent quelque chose qui recourent souvent aux services si profitables des bénévoles pour les aider dans leurs multiples tâches. Mais attention des questions juridiques se posent ! Le droit conduit à bien distinguer le bénévolat du salariat, et à définir en conséquence par petites touches le statut du bénévole. Enfin, à la marge du moins en ce qui nous concerne, est apparue en 2006 une forme intermédiaire entre le bénévolat et le salariat : le volontariat associatif.

I. Bénévolat et salariat

Ce point est sans doute le plus connu, le plus crucial en même temps que le plus délicat. Car une relation de bénévolat mal posée pourrait être requalifiée par l'administration, voire par le juge, en salariat avec toutes les conséquences afférentes notamment quant au paiement des charges sociales.

Ce sont les tribunaux qui, par leur jurisprudence, sont à l'origine des définitions des notions en cause. Le contrat de travail est une convention par laquelle une personne, le salarié, s'engage à mettre son activité à la disposition d'une autre, l'employeur, sous la subordination duquel elle se place moyennant une juste rémunération. Deux éléments fondamentaux caractérisent donc le contrat de travail : la rémunération et le lien de subordination. Leur absence permet de dire qu'on est en présence d'un bénévole et non d'un salarié.

Le bénévole se définit donc par défaut, par a contrario. Pour le bénévole, il y a absence de

rémunération, qu'il s'agisse d'espèces sous ses différentes formes (salaires, honoraires, indemnités, primes...) ou d'avantages en nature (hébergement, restauration, mise à disposition d'un véhicule...). Nourri, logé, le bénévole pourrait voir sa situation requalifiée par le juge en salariat¹, sauf à entrer dans le système des remboursements de frais². Par ailleurs, le bénévolat repose sur l'absence de liens de subordination, au risque sinon de retomber là encore dans le cadre d'un contrat de travail. Ainsi, en principe les horaires sont libres, à la discrétion du bénévole qui choisit aussi son champ d'activités, qui n'a pas d'instructions à recevoir pour son travail. Reconnaissons que cette perspective est assez hypocrite, voire utopique, car il faut bien assurer une certaine orientation au travail des bénévoles, le coordonner avec celui des autres ou des salariés, délimiter donc un certain périmètre ; en outre, certaines exigences techniques devront parfois être rappelées.

Cependant, la jurisprudence n'en est pas moins rigoureuse. La

Cour de Cassation³ a estimé que des personnes qui participaient à la restauration d'une abbaye, sous la subordination juridique directe de l'abbé qui les encadrait selon un horaire précis, avec pour contre-parties hébergement, nourriture et quelques subsides, étaient des salariés. Cet arrêt est cependant moins rigide qu'il n'y paraît a priori : c'est un faisceau d'indices qui a conduit le juge à faire basculer le bénévole sous le régime du salariat. Dans ce cas précis, on vient de le voir, il y avait à la fois rémunération et subordination.

Dans les faits, l'association exerce presque toujours une mission d'orientation, d'animation sur les bénévoles. D'où le conseil donné par les rédacteurs du *Memento Lefebvre Associations*⁴ : « Les associations qui emploient des bénévoles doivent être prudentes : dès lors qu'il y a lien de subordination, elles ne doivent leur verser aucune autre somme que celle correspondant au remboursement des frais qu'ils exposent⁵. » Pour ma part, je préfère même qu'on ne parle jamais de lien de subordination à l'endroit

¹ Cour de Cass. Ch. Sociale, 17 avril 1985 : nourri et logé par son employeur l'intéressé est ici assimilé à un travailleur au pair.

² *Infra II*.

³ Ch. Criminelle, 27 septembre 1989.

⁴ Ed. 2006-2007, n° 12011.

⁵ Sur cette question du remboursement des frais, *infra II*.

d'un bénévole, d'autant que la récente loi du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif⁶ stipule en son art. 12 : « La situation du bénévole s'apprécie en particulier au regard de l'absence de rémunération ou d'indemnisation et de l'inexistence d'un quelconque lien de subordination entre le bénévole et l'association. » Ce qui codifie une jurisprudence et une doctrine constantes.

II. Le statut du bénévole

Un premier grand principe à retenir est la possibilité pour le bénévole d'obtenir un remboursement de frais engendrés par sa mission. A cet égard, il doit présenter des justificatifs : factures de commerçants, notes d'hôtel ou de restaurant, titres de transport... Les frais d'hébergement ou de repas ne peuvent être remboursés que sur justificatif comptable. Par exemple, si le bénévole est logé et nourri par le monastère, l'hôtellerie lui remettra une facture au vu de laquelle il se fera rembourser par la communauté. Quant aux frais occasionnés par la conduite d'un véhicule personnel,

ils peuvent être calculés forfaitairement aux kms parcourus selon la base du barème fiscal. L'association devra conserver ces justificatifs durant quatre ans qui correspondent au délai de recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale. Bien évidemment, le bénévole n'est pas imposable sur de tels remboursements de frais.

Si le bénévole renonce au remboursement de ses frais⁷ et travaille pour une association d'intérêt général⁸ au sens de l'art. 238 bis du Code Général des Impôts, cette association pourra lui délivrer un reçu fiscal ouvrant droit à une réduction d'impôts.

Sur un plan financier toujours, toute association déclarée peut recourir au système des chèques-repas en faveur de ses bénévoles, sous réserve que le principe en ait été décidé par l'assemblée générale. Un arrêté ministériel fixe le montant de la valeur libératoire de ces chèques-repas, exonérés de toute charge sociale pour l'association et de tout impôt pour le bénévole⁹. L'association tiendra une liste à jour des bénéficiaires desdits chèques-repas.

⁶ Présentée infra III.

⁷ mais uniquement dans ce cas là.

⁸ Associations d'intérêt général présentant notamment un caractère philanthropique, social ou culturel. Ce qui peut être le cas, dans nos monastères, d'associations participant à la restauration de monuments historiques. Sur la qualification de ces associations d'intérêt général, voir notre *Guide fiscal des communautés religieuses*, 2006, p. 7s.

⁹ La valeur libératoire du chèque repas est actuellement fixée à 5 € 40.

Un autre point important est la garantie des accidents qui peuvent être subis par les bénévoles. En principe, puisqu'ils ne sont pas salariés, ils ne bénéficient pas de la couverture afférente aux accidents du travail. Aussi est-il plus que vivement conseillé aux associations de contracter, auprès de leur assureur, une assurance responsabilité civile pour couvrir les risques encourus par les bénévoles. En effet, les tribunaux considèrent qu'au titre d'une "convention tacite d'assistance"¹⁰ l'association doit réparer les dommages subis par le bénévole du fait de son travail.

Sur ce point, un régime spécifique facultatif est ouvert au profit des seules associations d'intérêt général : celles-ci peuvent souscrire une assurance collective couvrant les risques d'accident du travail de tous leurs bénévoles. A cet effet, elles présenteront une demande auprès de leur caisse primaire d'assurance maladie. La cotisation forfaitaire doit être acquittée chaque trimestre¹¹. Ce régime de protection sera très favorable en cas d'accident subi par le bénévole puisque la législation sur les accidents du travail (et éventuellement de trajet) lui

sera applicable pour l'essentiel du moins. On ne saurait trop recommander aux associations réhabilitant des monuments historiques de souscrire à cette assurance volontaire.

Pour terminer, rappelons que le statut du bénévole peut être inscrit dans un "contrat de bénévolat" conclu, en deux exemplaires, entre lui et le responsable de l'association. Mais il faut, dans les expressions juridiques employées, se montrer très prudent pour éviter toute apparence de subordination. En mentionnant éventuellement les compétences de l'intéressé, il conviendra de laisser sur le papier les horaires à sa discrétion. Le régime de la protection sociale ainsi que la modalité de remboursement des frais pourront être mentionnés, sans qu'il ne soit question d'aucune forme de rémunération directe ou indirecte. La durée de la convention pourrait être d'un an (ou moins), renouvelable par tacite reconduction si c'est opportun, mais pouvant toujours être dénoncée à tout moment par l'une ou l'autre des parties par LR/AR sous réserve d'un certain préavis (à fixer).

¹⁰ Cour de Cass. 1^{ère} Ch. Civile, 8 novembre 1977.

¹¹ Le taux applicable par bénévole est de 17 € pour les travaux administratifs et de 28 € pour les autres travaux.

III. Du bénévole au volontaire associatif

Entre les bénévoles et les salariés, la loi du 23 mai 2006 est venue introduire une nouvelle catégorie intermédiaire : celle du volontaire associatif.

Le volontaire s'engage, pour une durée déterminée, à se consacrer de façon désintéressée à un projet d'intérêt général. Nous sommes donc bien à mi-chemin entre le bénévolat et le salariat. Mais seules peuvent y recourir des associations d'intérêt général revêtant toujours les mêmes caractères que nous avons déjà signalés, notamment social, humanitaire et culturel¹². Cette notion d'intérêt général a été précisée par une instruction d'application du 10 octobre 2006 : dans le champ de sa mission spécifique, l'association doit rendre un plus grand service, utile à un public déterminé ou ayant des retombées favorables pour le public en général. L'appréciation de ce caractère relève aussi bien du fait que du droit¹³. Pour nos monastères, cela pourrait concerner les associations réhabilitant

des monuments historiques ou qui concourent au développement culturel voire touristique d'une région. De toute façon ce caractère d'intérêt général sera apprécié par l'administration puisqu'une association ne pourra recourir au volontariat qu'après agrément préfectoral soigneusement pesé¹⁴.

Les candidatures au volontariat sont beaucoup plus restrictives que pour le bénévolat. Le volontariat est en effet incompatible avec toute autre activité rémunérée¹⁵, avec toute retraite privée ou publique, avec même la perception du RMI. Pourquoi ces exclusions a priori draconiennes ? Tout simplement parce-que le volontaire reçoit en contre-partie de son engagement une indemnité forfaitaire mensuelle¹⁶ à laquelle des prestations en nature (pour logement, frais de transport...) peuvent s'ajouter, sans oublier la possibilité de titres-repas.

Toutes ces modalités sont inscrites dans un contrat d'une durée maximale de deux ans. Cependant, le volontaire associatif n'a nullement le statut de

¹² Art. 1^{er} de la loi préc.

¹³ par exemple, les statuts de l'association, son objet.

¹⁴ De nombreuses pièces sont à joindre à la demande, prévues par l'instruction du 10 octobre 2006 préc.

¹⁵ à de rares exceptions près prévues par l'art. 3 de la loi.

¹⁶ dont le maximum, en 2007, est de 634 € 79.

salarié. L'indemnité versée n'a pas le caractère d'un salaire, n'est pas soumise à l'impôt sur le revenu ni assujettie, de la part du volontaire, aux contributions sociales. Quant à l'association, elle bénéficie d'un régime social spécifique et favorable qui lui impose trois cotisations forfaitaires pour les branches maladie, accidents du travail, retraite, versées à l'URSSAF.

On le voit, un tel régime ne devrait intéresser qu'à la marge le monde religieux, du moins monastique. Proche du bénévolat, il s'en distingue cependant nettement au plan financier et surtout par ses orientations. En effet, le dispositif a été particulièrement étudié pour l'engagement associatif des jeunes adultes, en

réponse notamment à la crise des banlieues et à la nécessité d'y retisser le lien social¹⁷.

Les monastères, en France du moins du fait de la pénurie des vocations, recourent de plus en plus au salariat mais aussi au bénévolat pour les aider dans leurs tâches administratives comme dans l'entretien des bâtiments. Les jeunes, très généreux pour donner sur un temps limité de leurs talents et de leur énergie, répondent très largement aux initiatives monastiques, parfois transmises par le Net. Tout cela est heureux, à condition que le cadrage juridique soit rigoureux. Sinon le bénévolat risque, un jour, de tourner au cauchemar pour l'une ou l'autre des parties !

P. Achille MESTRE

¹⁷ Sur l'ensemble, on pourra lire avec profit Yannick DUBOIS, *Volontariat associatif : le maillon manquant entre bénévolat et salariat*, Juris-Associations N° 349 du 1er décembre 2006.

VIE DE LA FONDATION

Les commissions de sécurité et les monastères

Un document très précis et à jour, de 54 pages, a été élaboré par le P. André ARDOUIN de Ligugé. Il est à disposition des communautés sur le site de la Fondation des Monastères par l'intranet (réservé aux communautés). Les monastères qui n'auraient pas accès à Internet peuvent en demander directement une copie papier au secrétariat de la Fondation.

Nous remercions vivement le P. Ardouin qui a sacrifié une partie de son été à la rédaction de cet important document.

Abbaye de la Source

Un très malencontreux incendie, fin juillet, a ravagé les toitures et le quatrième étage des bâtiments au dessus de la chapelle, ceux-là mêmes qui étaient en cours de finition et devaient être soumis à la réception le lendemain. L'incendie aurait été involontairement provoqué par un électricien. Il s'en est suivi également d'importants dégâts des eaux jusqu'au rez-de-chaussée. La bibliothèque, fort heureusement, a été entièrement préservée.

N'hésitez pas à soutenir nos frères moines, décidément bien éprouvés après les bénédictines de saint Michel de Kergonan.

Journée de formation de Monastic

Elle aura lieu le 15 novembre prochain, toute la journée, chez les Focolari, rue Boileau (Paris XVI). Le thème retenu est : Economie et équilibre monastique. Un spécialiste de stratégie économique et de doctrine sociale de l'Eglise ainsi que le P. Dominique Peccoud sj participeront à cette journée.

Les personnes qui désirent participer à cette journée s'inscriront directement auprès de Monastic.

Congrès des Notaires

Comme chaque année, la Fondation des Monastères a tenu un stand au Congrès des notaires qui s'est déroulé à Lyon du 23 au 26 septembre. Les notaires ont particulièrement apprécié *L'annuaire pratique des lieux monastiques* que nous venons de publier et que nous avons tenu à leur remettre personnellement.



Retour à Dieu de Dom Alain Christiaen

**Ancien Président de la Fondation des Monastères
(1982-1992)**

La Fondation des Monastères tient à rendre hommage à Dom Christiaen, son ancien Président, qui est décédé cet été. Elle le recommande aux prières des communautés monastiques et de nos fidèles lecteurs.

Nous laissons la parole au Père Abbé de la Communauté de Port du Salut pour retracer sa biographie.

Dom Alain Christiaen est né à Noyer St Martin (Oise) le 13 novembre 1910 dans une famille qui comptera sept enfants. Son père meurt à 48 ans.

Il entre à Timadeuc le 7 avril 1933 où il fait profession solennelle en 1938. Il est ordonné prêtre le 19 juin 1943. Il devient cellérier de son monastère de 1946 jusqu'en 1960. C'est durant son mandat de cellérier qu'il construira le monastère de Campénéac. En 1960 il est nommé Père Maître des convers.

Désigné comme supérieur ad nutum à Port du Salut, il est installé le 4 novembre 1963, élu abbé le 13 octobre 1965 et béni le 4 novembre 1965.

Il reprend une succession difficile mais c'est grâce à son grand bon sens et sa bonté qu'il a pu redonner confiance à la communauté, la relancer et lui donner un nouveau dynamisme tant au plan spirituel qu'économique (ferme et fromagerie).

Il assurera cette charge jusqu'à sa démission le 13 novembre 1986. Il devient ensuite aumônier des sœurs trappistines à Meymac (Corrèze). Il revient à Port du Salut en juillet 2003 pour fêter son jubilé de 60 ans de sacerdoce et il y restera et mènera la vie monastique dans une grande fidélité jusqu'à un court séjour à l'hôpital qui l'a fortement affecté.

Dom Alain a vécu sa Pâque le jour de la solennité du Sacré-Cœur. Il a choisi la tendresse du Cœur de notre Dieu pour entrer dans la salle du banquet des noces du Royaume. Il laisse le témoignage d'une vie de moine toute donnée à Dieu et à ses frères à travers une grande bonté de cœur qu'il manifestait par son extrême patience, sa délicatesse et son respect de l'autre.

A travers la diversité de charges qu'il a remplies, il nous laisse l'image d'un Père bon, compréhensif, accueillant et d'une grande fidélité au-delà des épreuves.

RECENSIONS

La Bible du cœur de Jésus

Edouard GLOTIN

768 pages, Presses de la Renaissance 2007, 35 €.

A une époque où la spiritualité du Cœur de Jésus connaît un renouveau, il est particulièrement utile de disposer d'un instrument de référence, d'une véritable *Bible* comme son titre l'indique, qui puise directement à la source des Ecritures, de la Tradition et du Magistère. C'est un travail considérable, l'œuvre de toute une vie que cet ouvrage du P. Glotin sj qui, il le reconnaît, a bénéficié de précieuses autres collaborations.

Douze gros chapitres regroupés en quatre parties scandent cette encyclopédie. Car c'est bien de ce dont il s'agit : mettre à la disposition du lecteur toutes les connaissances actuelles sur le Cœur de Jésus, fournir de nombreuses citations, expliciter une abondante iconographie. On reste véritablement stupéfait devant la somme de travail, d'érudition que cela représente ; devant la qualité de la synthèse aussi, même si le plan – qui se veut très systématique – est parfois un peu difficile d'accès et entraîne pas mal de recoupements. Le propos central est très affirmé : le Cœur transpercé de Jésus est un véritable livre ouvert, l'Ecriture vive de la miséricorde qu'il faut savoir scruter et contempler. Une Ecriture qui traverse tout le Nouveau Testament et particulièrement le quatrième Evangile.

Nous souhaitons à ce livre incontournable dans une bibliothèque monastique tout le succès qu'il mérite, car ce sera un ouvrage essentiel de référence et de consultation.

A.M.

Béthanie ou l'art de guérir

Anne DUCROCQ

240 pages, Presses de la Renaissance 2006, 18 €.

L'auteur, jeune journaliste au *Monde des religions*, nous présente le fruit de ses retraites à Béthanie en Moselle, auprès d'Alphonse Goettmann, prêtre orthodoxe et de son épouse Rachel qui y disposent d'une maison d'accueil pour de brèves retraites destinées à ceux qui désirent trouver ou retrouver le sens de leur vie. Visiblement le lieu connaît un certain succès, car on y apprend l'art de la méditation à l'école des Pères du désert et de Graf Durckheim, ce maître

spirituel passeur vers l'Orient dont le message est évangélisé. L'auteur, dans un style simple et vivant, nous fait partager ses temps de retraite, des méditations sur le fils prodigue et la résurrection de Lazare, ses temps de prière silencieuse.

Des chemins s'ouvrent dans leurs cœurs.

Etude et méditation des Psaumes.

Patrick FAURE

190 pages, Parole et Silence 2007, 14 €.

Il existe une douzaine de genres littéraires psalmiques, de la supplication à l'action de grâces en passant par les psaumes liturgiques ou sapientiels. Pour nous les faire connaître, l'auteur prend à chaque fois un psaume à titre d'illustration et nous en présente une exégèse suivie qui permet de dégager la profondeur humaine et spirituelle de cette littérature inspirée. Ebauche qui pourra se continuer dans l'étude personnelle et la méditation priante.

Regards sur l'Immaculée

Dom Xavier PERRIN osb

96 pages, Ed. du Carmel 2006, 6,10 €.

Moine de Kergonan, l'auteur présente une petite synthèse qui puise aux sources bibliques et magistérielles, à l'enseignement des saints également, comme Thérèse de Lisieux ou M. Kolbe. Clair et simple, le propos introduit bien le lecteur à la prière.

***En retraite avec sainte Thérèse. Méditer l'Acte d'offrande
à l'Amour miséricordieux***

Jacques FAU

164 pages, Cerf 2007, 14 €.

En 1895, le jour de la fête de la Sainte Trinité, Thérèse de l'Enfant Jésus, parvenue à la pleine maturité spirituelle, écrit une prière d'offrande qui condense son désir et sa confiance en Dieu. Admirable abandon qu'elle essaiera d'inculquer à ses novices pour les conduire vers l'intimité avec Jésus. L'auteur reprend ici, en quatorze courts chapitres, les thèmes clés de cet Acte et les éclaire par l'ensemble de l'œuvre de la sainte qu'il connaît particulièrement bien pour avoir jadis soutenu sa thèse sur *La vertu de foi chez Thérèse*. Le résultat correspond bien au propos de l'auteur : accompagner une retraite, d'une semaine par exemple, rythmée par deux méditations quotidiennes.

La vie du Père Marie-Eugène de l'Enfant Jésus

Mgr Guy GAUCHER

368 pages, Cerf-Ed. du Carmel 2007, 19 €.

Voici, par le grand spécialiste de Thérèse de Lisieux, la première biographie du Père Marie-Eugène, carme dont la cause de béatification a été ouverte en 1985. Le Père, créateur des fédérations de Carmélites, est surtout connu pour la fondation de l'institut séculier Notre-Dame de Vie qui connaîtra rapidement un grand rayonnement missionnaire. Cette biographie, complétée par de très utiles annexes, est alerte, vivante grâce notamment à de nombreuses et longues citations des œuvres du Père qui a été appelé aux plus hautes responsabilités de son Ordre, tout en veillant de près ou de loin sur Venasque. Elle incitera sûrement des lecteurs à lire ou relire l'ouvrage majeur du Père Marie-Eugène, *Je veux voir Dieu*, Ed. du Carmel 1998.

Frère Vital ou le triomphe de la grâce

Michel NIAUSSAT

204 pages, DDB 2007, 19 €.

Histoire exemplaire de celui qui fut l'Abbé de Bricquebec entre 1895 et 1929, lequel comptait se sanctifier à force d'ascèse et d'austérité et qui fut finalement converti par la grâce de l'amour divin. L'ouvrage comprend en réalité deux parties d'égale importance : une biographie rédigée par le Fr. Niaussat, cistercien lui-même, et une autobiographie écrite par Dom Vital à la demande de son successeur. On y trouvera des témoignages éclairants sur la vie d'une communauté trappiste à l'époque, sur la spiritualité ambiante et des développements toujours actuels sur le poids de la charge abbatiale.

DISQUES

Les Ed. Jade viennent de nous adresser trois CD que nous sommes heureux de signaler à nos lecteurs.

On mentionnera d'abord la bande originale du récent film *le Grand silence* que nous présentions longuement dans la précédente revue. Occasion rare d'entendre la psalmodie de nos frères chartreux au milieu de leur vie quotidienne entièrement tissée par la prière.

Et puis *Du silence à la lumière* sélectionne des pièces grégoriennes parmi les plus connues du répertoire : le *Kyriale* de la messe des anges ou le *Credo I*, le *Magnificat* ou le *Salve Regina*, le *Veni Creator* ou le *Vexilla Regis*. Ces pièces sont chantées par quatre communautés monastiques françaises (St Wandrille, Ganagobie, le Barroux) et espagnole (Silos, dont on connaît le succès international de certaines compilations).

Enfin, nous sommes invités à Prier avec *les moines de Ganagobie* pour les quatre grands Offices de Vigiles à Complies.

ANNONCES

1 Cède gracieusement à communauté religieuse moulin à farine (à meules de pierre, électrique, triphasé, environ 200kg/h) absolument neuf.
Renseignements :
Tél. / Fax : 02 43 37 66 40

2 Sculpteur réalise tous travaux de sculpture ou mobilier, bois, pierre, marbre. Vend également chemins de croix en bois sculpté. Peinture sur céramique, plâtre, pyrogravure.
Tél. : 06 28 61 06 83

3 Couple de quinquagénaires dont l'épouse est infirmière, souhaite acheter une maison de plain pied à communauté religieuse pour résidence principale. Possibilité de fournir des soins par médicaux.
Contact : 03 87 56 91 66
richardametz@aol.com

RAPPEL À PROPOS DES ANNONCES

- *Nos petites annonces étant un service gratuit, tout particulièrement utile aux communautés, elles sont réservées à nos abonnés.*
- *Le comité de rédaction se réserve la liberté, selon son expérience, de ne retenir que les annonces susceptibles d'intéresser les communautés.*
- *À propos des demandes d'emploi, la Fondation attire l'attention des communautés sur la nécessité de veiller elles-mêmes aux références des candidats, la publication de l'annonce ne constituant pas une garantie suffisante.*



Abonnez-vous,

Abonnez vos amis à la revue trimestrielle
« **Les Amis des Monastères** »

Tarifs 2007

- Ordinaire : **18 €**
- Soutien : **30 €**
- Le numéro : **5 €**



- Je désire un numéro spécimen gratuit,
- Je souhaite m'abonner à la revue « Les Amis des Monastères »,
- Je choisis la formule ordinaire comprenant 4 numéros pour 18 €,
- Je choisis la formule de soutien comprenant 4 numéros pour 30 €,
- Je demande l'abonnement gratuit
(offre réservée aux communautés religieuses en difficulté).

Communauté religieuse

.

Nom Prénom

Adresse

.

Code postal Ville

Complétez le bulletin d'abonnement, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de « La Fondation des Monastères » et renvoyez le tout sous enveloppe affranchie à :

La Fondation des Monastères
83/85, rue Dutot
75015 PARIS

Conformément à la loi informatique et libertés,
vous disposez d'un droit d'accès et de rectification
aux informations vous concernant.





DEVOIRS MISSIONNAIRES DES INSTITUTS RELIGIEUX

Les instituts de vie contemplative, par leurs prières, leurs œuvres de pénitence, leurs épreuves, ont une très grande importance dans la conversion des âmes, puisque c'est Dieu qui envoie à notre prière des ouvriers pour sa moisson (cf. Mt IX, 38), ouvre les cœurs des non-chrétiens pour qu'ils écoutent l'Évangile (cf. Ac. XVI, 14) et féconde dans leurs cœurs la parole du salut (cf. I Co. III, 7). Bien plus ces instituts sont invités à fonder des maisons dans les territoires des missions, comme un certain nombre l'ont déjà fait, afin que, y menant leur vie d'une manière adaptée aux traditions authentiquement religieuses des peuples, ils rendent parmi les non-chrétiens un magnifique témoignage de la majesté et de la charité de Dieu, ainsi que de l'union dans le Christ.

Concile Vatican II
Décret *Ad Gentes* sur l'activité missionnaire de l'Église,
1965, n° 40.